



S.I.R.D.  
135, rue de l'Industrie  
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26  
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **47-09**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Comité syndical  
du 1<sup>er</sup> décembre 2009**

Le premier décembre deux mille neuf, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Michel BAFFERT, Président du SIRD

**Date de convocation** : 16 novembre 2009

Nombre de délégués en exercice : 18      Présents :    13      Votants : 14

**Présents** : Mmes BROUZET, CARRIER, DIDIER, GONNET, MASTROMAURO, SAUNIER-PLUMAZ, TESSAIRE, MM BAFFERT, BOULARD, GILABERT, MOLINARO, REPELLIN, ROUX,

**Absents excusés** : MM CARBONARI, COIGNÉ, JULLIEN, GAUTHIER, Mme FRIER

**Président de séance** : Michel BAFFERT

**Secrétaire de Séance** : Véronique GONNET

**Rappel du quorum** : 10

**OBJET** : ADMINISTRATION GENERALE- FINANCES  
Report de crédits d'investissement 2009

**Rapporteur** : Michel BAFFERT

Le Président expose au comité syndical,

Vu la loi n° 88-13 du 5 janvier 1988  
 Vu l'instruction 89-18 du 30/01/1989  
 Vu l'article L1612-1 du CGCT

Considérant que le Budget pour l'année 2010 du SIRD sera voté au cours du mois de février 2010.

Considérant qu'en matière d'investissement, lorsque le BP n'a pas été voté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice, le Président ne peut que limitativement ordonner des dépenses d'investissement.

Toutefois, ce dernier est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette.

Le Président peut également engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent.

Afin d'exercer ce droit, le comité syndical doit en autoriser le président et préciser le montant et l'affectation des crédits ainsi utilisés pour le BP.

**Le tableau ci-dessous détaille les opérations concernées.**

Opération	Nature Budgétaire	Montant Budgété	Montant Reporté 2010
Travaux	2313	1 986 000,15	496 500,03 €
Etudes	2031	343 800	85 950,00 €
Acquisition et immobilisation	2111 2183 2188	35900	8 975,00 €

Le Président propose au comité syndical :

- d'approuver l'ouverture des crédits d'investissement cités ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010
- d'engager, liquider, et mandater dans la limite de ces crédits d'investissement mentionnés ci-dessus
- 

**CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE**

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits  
 Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 2 décembre 2009  
 Le Président,  
 Michel BAFFERT